



Messages clés relatifs à la Journée Passez au mauve 2023

Campagne de la Journée Passez au mauve 2023

- Chaque année en octobre, les Sociétés d'aide à l'enfance de la province sensibilisent le public au rôle important que jouent les individus et la communauté pour soutenir les enfants, les jeunes et les familles vulnérables.
- Lors de la Journée Passez au mauve, nous sensibilisons le public au fait que les sociétés d'aide à l'enfance sont des organismes communautaires qui font partie du cercle de soins qui soutient le bien-être des enfants, des jeunes et des familles. Nous nous concentrons sur la sensibilisation aux services d'aide et de soutien précoces offerts aux familles confrontées à des défis et au travail de prévention et d'intervention précoce que les sociétés d'aide à l'enfance font pour soutenir les familles et garder les enfants et les jeunes à la maison.
- Lors de la Journée Passez au mauve, les sociétés d'aide à l'enfance collaborent avec des partenaires clés pour défendre le droit de chaque enfant et de chaque jeune à la sécurité et au bien-être peu importe où elle est. Pas seulement la sécurité physique et le bien-être, les enfants et les jeunes ont le droit de voir leur identité intersectionnelle, qui comprend la culture, la race, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, protégée et soutenue peu importe où elles sont.
- Lors de la Journée Passez au mauve, nous célébrons la communauté qui prend soin des familles et nous diffusons le message qu'il y a de l'aide disponible pour elles et que personne n'est seul.
- La Journée Passez au mauve offre l'occasion de rappeler aux Ontariennes que les sociétés d'aide à l'enfance collaborent avec de nombreux autres fournisseurs de services sociaux pour aider les enfants, les jeunes et les familles confrontées à des difficultés.
- La Journée Passez au mauve est une occasion pour les sociétés d'aide à l'enfance d'établir des partenariats avec des fournisseurs intersectoriels locaux et de s'engager à renforcer les familles grâce à une meilleure prévention communautaire et à une intervention précoce. Cela s'harmonise avec un pilier clé de l'initiative de la refonte du bien-être de l'enfance du gouvernement de l'Ontario axée sur le renforcement des partenariats, la prévention et l'intervention précoce.
- La Journée Passez au mauve offre l'occasion de rappeler aux adultes le rôle important qu'elles jouent dans le soutien des enfants, des jeunes et des familles vulnérables. Cela comprend l'obligation légale de chaque adulte d'appeler sa société d'aide à l'enfance locale si elle a des inquiétudes concernant la sécurité ou le bien-être d'une enfant ou d'une jeune. Cela inclut également la responsabilité de vérifier leur partialité avant de signaler. Les stéréotypes, les préjugés et la discrimination fondés sur la race, l'origine ethnique, la religion, les capacités, la pauvreté et l'orientation sexuelle peuvent entraîner des signalements exagérés.



- La Journée Passez au mauve offre l'occasion de sensibiliser les enfants et les jeunes, y compris les élèves des niveaux primaire, intermédiaire et secondaire, à leur droit à la sécurité et au bien-être peu importe où elles sont.
- Des ressources provinciales de prévention pour la classe sont disponibles pour aider les enseignantes à engager des conversations avec les élèves des niveaux primaires, intermédiaires et secondaires au sujet de leur sécurité et de leur bien-être dans tous les aspects de leur vie et de leurs réseaux de soutien. Les [Ressources provinciales de prévention pour la classe Passez au mauve](#) ont été élaborées en réponse aux recommandations d'enquêtes, en tenant compte de l'âge approprié et des droits de l'enfant, et elles sont axées sur la prévention des mauvais traitements et de la négligence.

Équité

- L'AOSAE reconnaît que la campagne Passez au mauve a eu des effets néfastes sur les communautés autochtones, afro-canadiennes et autres qui sont marginalisées. L'accent historique de la campagne sur la prévention de la maltraitance des enfants a encouragé le signalement aux sociétés d'aide à l'enfance. Ceci a conduit à une surveillance accrue de ces communautés par le système de bien-être de l'enfance et a contribué à la surreprésentation des familles autochtones et afro-canadiennes dans le système.
- La surreprésentation des enfants et des jeunes autochtones est due aux injustices historiques perpétrées contre les communautés des Premières Nations, Inuits et Métis par le gouvernement canadien et les systèmes provinciaux de protection de l'enfance. Ces injustices comprennent les pensionnats et la rafle des années soixante. Ces héritages coloniaux ont entraîné des déficiences communautaires, des traumatismes intergénérationnels et une surreprésentation des enfants autochtones dans les services de bien-être de l'enfance.
- L'AOSAE reconnaît et présente ses excuses pour le rôle préjudiciable que le bien-être de l'enfance a joué historiquement et continue de jouer dans la vie des enfants, des familles et des communautés autochtones de l'Ontario.
- L'AOSAE reconnaît qu'il y a une surreprésentation et une iniquité dans les résultats pour les familles afro-canadiennes engagées auprès des organismes de bien-être de l'enfance. En partenariat avec la *Communauté afro-canadienne de l'Ontario* et grâce au développement du programme *Une vision une voix*, l'AOSAE prend des mesures pour créer un système de bien-être de l'enfance plus équitable en reconnaissant les rôles que le racisme systémique et le colonialisme jouent dans la surreprésentation des familles afro-canadiennes dans le système de bien-être de l'enfance.
- Le racisme, l'intolérance et les préjugés sont des formes de violence psychologique.
- Les organisations et les systèmes peuvent également créer des préjudices. Ils peuvent avoir des modèles de comportement, des programmes et des politiques qui ne respectent pas les droits de certains groupes de personnes. Les sociétés d'aide à



l'enfance ont l'habitude de causer du tort. La Journée Passez au mauve est l'occasion de démontrer comment le système de bien-être de l'enfance travaille aux côtés des partenaires communautaires et des intervenants pour faire mieux pour les communautés qu'ils desservent. Nous devons également travailler pour prévenir les dommages causés par le racisme systémique, le colonialisme et d'autres formes d'oppression des populations qui méritent d'être traitées équitablement.

Comment les sociétés d'aide à l'enfance travaillent pour protéger le droit de chaque enfant et jeune à la sécurité et au bien-être, peu importe l'endroit où elle est

- Les sociétés d'aide à l'enfance sont des organisations communautaires indépendantes qui protègent le droit de chaque enfant et jeune à la sécurité et au bien-être, peu importe l'endroit où elle est. La *Convention internationale relative aux droits de l'enfant* reconnaît le rôle important que joue le bien-être de l'enfance dans la protection de ces droits.
- L'objectif primordial de la *Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille de l'Ontario* est de promouvoir l'intérêt véritable, la protection et le bien-être des enfants. Cette loi provinciale confère aux sociétés d'aide à l'enfance et aux agences autochtones de bien-être de l'enfance et de la famille, la responsabilité exclusive d'enquêter sur les préoccupations concernant la sécurité et le bien-être des enfants et des jeunes de moins de 18 ans et de fournir des services de bien-être de l'enfance.
- Les sociétés d'aide à l'enfance enquêtent sur les signalements de professionnelles et du public préoccupés par le traitement d'un enfant ou d'une jeune par un fournisseur de soins. Le mot fournisseur de soins s'applique à une personne responsable principale, comme une mère, un père et un parent d'accueil ; un fournisseur de soins désigné, comme une éducatrice et une gardienne d'enfants ; et une personne présumée responsable, comme une enseignante, une entraîneuse, une chef religieuse et une conductrice d'autobus scolaire.
- La principale étude universitaire de l'Ontario sur les mauvais traitements et la négligence envers les enfants démontre que les enfants sont demeurés au domicile familial dans 97 % des enquêtes de la SAE (*Étude ontarienne sur l'incidence des signalements de mauvais traitements et de négligence envers les enfants, 2018*). Ce n'est pas le cas pour les enfants autochtones et noires qui sont surreprésentées dans le système de bien-être de l'enfance en raison du racisme systémique.
- Les sociétés d'aide à l'enfance offrent principalement des services aux enfants et aux jeunes dont les parents sont incapables de répondre à leurs besoins physiques et émotionnels. Ces familles sont aux prises avec des problèmes chroniques tels que la santé mentale, les dépendances, l'isolement social, les traumatismes et le stress financier extrême.
- La recherche et les données sur le bien-être de l'enfance indiquent que le chômage, le manque de logement et l'insécurité alimentaire jouent un rôle important dans les crises familiales qui conduisent à l'implication de la société d'aide à l'enfance. Ces



résultats démontrent qu'une prévention efficace commence par s'assurer que des soutiens économiques et sociaux adéquats sont en place afin que les familles puissent s'occuper de leurs enfants.

Ressources de prévention pour la classe Passez au mauve

- En réponse aux recommandations des enquêtes relatives au décès de Jeffrey Baldwin et de Katelynn Sampson, l'Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance (AOSAE) a élaboré des ressources de prévention éducatives provinciales pour renseigner les élèves sur leur droit à la sécurité et au bien-être, peu importe l'endroit où elles sont. Les [Ressources de prévention pour la classe Passez au mauve](#) ont été élaborées en collaboration avec le *Boost Child & Youth Advocacy Centre* et la *Société d'aide à l'enfance de Windsor-Essex*, des organismes qui cumulent des décennies d'expérience en enseignement dans les classes.
- L'objectif des [Ressources de prévention pour la classe Passez au mauve](#) est d'aider tous les enfants et les jeune - quelle que soit la situation dans laquelle elles se trouvent - à acquérir des compétences et des attributs qui réduisent leur vulnérabilité au danger
- Les [Ressources de prévention en ligne pour la classe Passez au mauve](#) aident les enseignantes et les professionnelles de l'éducation à engager leurs élèves dans des conversations au sujet de la sécurité et du bien-être dans tous les aspects de leur vie, ainsi que de leurs réseaux de soutien.
- La Journée Passez au mauve offre aux enseignantes l'occasion de se connecter avec leurs élèves et de leur rappeler comment elles peuvent obtenir de l'aide si elles-mêmes ou quelqu'un qu'elles connaissent sont en difficulté.
- La Journée Passez au mauve est un outil que les enseignantes peuvent utiliser pour soutenir leurs conversations avec les enfants et les jeunes sur ce qu'elles ressentent et sur les soutiens dont elles pourraient avoir besoin pour réussir.

Devoir de faire rapport (signaler)

- Le but de la *Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (LSEJF)* est de promouvoir l'intérêt véritable, la protection et le bien-être des enfants et des jeunes.
- L'article 125 de la Loi stipule qu'une personne - y compris les professionnelles qui travaillent avec des enfants ou des jeunes - doit signaler sans délai à une société d'aide à l'enfance tout soupçon qu'un enfant ou une jeune pourrait avoir « besoin de protection ».
- Les enfants et les jeunes ont droit à la sécurité et au bien-être, peu importe où elles sont. Cela comprend non seulement chez eux, mais aussi dans leurs communautés. Les sociétés d'aide à l'enfance enquêteront sur les préoccupations concernant les principaux fournisseurs de soins, mais également les fournisseurs de soins communautaires tels que les travailleuses en garderie, les enseignantes et les entraîneuses.



- La *Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille* reconnaît que les professionnelles et les fonctionnaires qui travaillent avec des enfants ont une responsabilité accrue de signaler leurs soupçons.
- En vertu de la *Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille*, le manquement d'une professionnelle à son devoir de signaler pour un enfant de moins de 16 ans pourrait entraîner une « pénalité » ou une amende de 5 000 \$.
- À compter de 2018, les jeunes de 16 et 17 ans sont admissibles aux services de protection des sociétés d'aide à l'enfance. Bien que le signalement pour les jeunes de 16 et 17 ans ne soit pas obligatoire, veuillez contacter votre société d'aide à l'enfance locale si vous avez des inquiétudes concernant la sécurité ou le bien-être d'une jeune.
- Vous n'avez pas besoin d'être sûr de vos inquiétudes pour communiquer avec une société d'aide à l'enfance. Utilisez votre meilleur jugement. La société d'aide à l'enfance a l'expertise pour évaluer et décider d'intervenir.
- Si vous avez des inquiétudes concernant la sécurité et le bien-être d'un enfant ou d'une jeune, vous devez appeler directement une société d'aide à l'enfance. Vous n'êtes pas autorisé à déléguer votre obligation légale de signaler à une autre personne, y compris une superviseure.
- Bien que la confidentialité ne puisse être assurée lors d'une recommandation, les préoccupations concernant le fait d'être identifiée doivent être partagées avec la société d'aide à l'enfance. La vie privée et la confidentialité ne doivent pas être considérées comme des obstacles à l'aiguillage vers une société d'aide à l'enfance.
- L'obligation de signaler est permanente. Même si vous avez fait une recommandation antérieure, vous devez continuer à faire des recommandations si vous pensez qu'un enfant ou une jeune a encore besoin de protection.
- La société d'aide à l'enfance peut ne pas être en mesure de vous donner des détails sur la façon dont elle va répondre à vos préoccupations, mais peut être en mesure de fournir un aperçu général de ce qui se passera.
- La surreprésentation de groupes spécifiques dans le système de bien-être de l'enfance commence à l'étape de l'aiguillage basée sur les stéréotypes. Nous devons tous être conscients des préjugés personnels et systémiques qui peuvent avoir une incidence sur la décision de faire appel à une société d'aide à l'enfance.
- Les perceptions et les malentendus culturels peuvent influencer sur la décision d'appeler une société d'aide à l'enfance. Les pratiques d'éducation des enfants varient selon les familles et les cultures. Il existe diverses pratiques parentales qui ne sont pas préoccupantes mais qui peuvent différer des vôtres.
- Les stéréotypes, les préjugés et la discrimination fondés sur la race, l'origine ethnique, la religion, les capacités, la pauvreté et l'orientation sexuelle peuvent entraîner une surdéclaration.



- Les enfants et les jeunes autochtones sont surreprésentés dans les systèmes de bien-être de l'enfance de l'Ontario en raison de l'héritage historique et continu de la colonisation et du racisme anti-autochtone.
- Les enfants afro-canadiennes sont également surreprésentés en raison de l'héritage historique de l'esclavage et de la colonisation des personnes d'ascendance africaine. Il en résulte de préjugés anti-noirs et de racisme anti-noir.
- Bien que la pauvreté soit un facteur de risque pour les enfants et les jeunes, elle n'est pas une cause de maltraitance envers les enfants.
- Dans 97 % des enquêtes de la SAE, les enfants, les jeunes et les familles reçoivent des services de soutien tout en vivant chez eux. Dans seulement 3 % des enquêtes, les enfants et les jeunes doivent être déplacés dans une autre famille pendant que leurs personnes responsables travaillent pour régler leurs difficultés.

Élèves du niveau primaire

- Une communauté est composée de différents types de personnes, dont les parents et les personnes responsables, ainsi que les enfants.
- Faire partie d'une communauté signifie qu'il y a de nombreuses personnes vers qui vous pouvez vous tourner pour obtenir de l'aide lorsque vous en avez besoin.
- Une adulte aidante est une personne à qui vous pouvez vous adresser, et qui vous écoutera et essaiera de faire quelque chose pour vous aider.
- Si vous avez un problème ou une inquiétude, et qu'une adulte ne peut pas vous aider, il est important d'aller voir une autre adulte et de continuer à dénoncer jusqu'à ce que vous obteniez l'aide dont vous avez besoin.
- Parce que notre corps nous appartient, nous avons le droit de décider comment un toucher nous fait sentir, et personne d'autre. Nous devons également respecter la façon dont les autres veulent être touchés.
- Un sentiment du genre « oh-oh! » est un sentiment que nous éprouvons lorsque nous ressentons que quelque chose ne va pas ou lorsque nous nous sentons mal à l'aise par rapport à quelque chose.
- Si une personne vous touche d'une manière qui vous donne un sentiment du genre « oh oh! », il est important d'en parler à une adulte aidante.
- Il n'y a pas de secret concernant le toucher et on peut dénoncer tout type de toucher.
- Tous les enfants ont des besoins fondamentaux, notamment des besoins physiques, émotionnels et sociaux, ainsi que des besoins de réflexion et d'apprentissage.
- C'est la responsabilité des adultes dans la communauté, notamment les parents, les personnes responsables et les enseignantes de répondre aux besoins fondamentaux des enfants.



- La nourriture, le logement, des vêtements appropriés aux conditions climatiques, l'éducation, les soins médicaux, un environnement sécuritaire et le fait qu'on s'occupe de nous font partie de nos besoins fondamentaux.
- Nous avons aussi besoin d'amies, d'amour, de sécurité, de culture et de communauté, ainsi que de respect pour notre genre, notre race, nos capacités, notre culture et notre communauté.
- Si vos besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits, il est important d'en parler à une adulte aidante.
- Chaque personne dans la communauté joue un rôle dans le soutien des droits des enfants et des jeunes à la sécurité et au bien-être, y compris les sociétés d'aide à l'enfance.
- La Journée Passez au mauve est un moment où nous rappelons à tous que de l'aide est disponible et que la communauté doit travailler ensemble pour appuyer les familles et s'occuper des enfants.
- Il faut toute une communauté pour soutenir les familles et prendre soin des enfants.

Élèves des niveaux intermédiaire et secondaire

- Les jeunes ont droit à la sécurité et au bien-être, peu importe l'endroit où elles sont, y compris le domicile familial, l'école et le sport.
- La sécurité comprend le bien-être physique, ainsi que psychologique, émotionnel, social, culturel et spirituel.
- De nombreuses adultes veulent aider les jeunes.
- Pour obtenir l'aide dont vous avez besoin, vous devrez peut-être le dévoiler à plusieurs adultes, parce qu'il se peut qu'elles ne comprennent pas ou ne sachent pas quoi faire.
- N'abandonnez jamais! Continuez à dénoncer jusqu'à ce que vous obteniez l'aide dont vous avez besoin.
- Bien qu'il soit génial de demander de l'aide à des amies, celles-ci n'ont pas toujours la réponse ou l'accès aux ressources qui pourraient être nécessaires pour résoudre le problème.
- Si vous n'avez pas d'adulte en qui vous avez confiance dans votre vie, il existe de nombreux organismes qui peuvent aider les jeunes, notamment les sociétés d'aide à l'enfance, Jeunesse J'écoute, Naseeha Youth Helpline, Black Youth Helpline et LGBT Youthline.
- L'estime de soi peut être définie comme notre sentiment de confiance en soi et ce que nous ressentons par rapport à nous-mêmes. Le droit d'une jeune à la sécurité et au bien-être comprend le fait de vivre dans un environnement qui favorise ce fort sentiment de confiance en soi.



- Une estime de soi forte et positive peut vous aider à faire face au stress, à rechercher des relations plus saines, à maintenir des limites, ainsi qu'à demander de l'aide si vous vous trouvez dans une relation malsaine.
- Les personnes qui font partie de votre vie peuvent avoir un impact sur votre estime de soi.
- Les idées, les pratiques et les systèmes de la société peuvent aussi avoir un impact sur votre estime de soi.
- Votre bien-être et votre estime de soi peuvent se détériorer lorsque votre genre, votre race, vos capacités, votre orientation sexuelle, votre langue, votre religion et votre culture ne sont pas respectés, et lorsque vous faites face à de la discrimination, à l'intolérance et aux préjugés.
- Un dialogue intérieur positif est un moyen important de renforcer votre estime de soi.
- Les relations saines sont fondées sur le respect mutuel. Il s'agit des relations avec les adultes, ainsi qu'avec nos pairs et nos amies.
- Les relations malsaines sont fondées sur le pouvoir et le contrôle. Cela inclut les relations avec les adultes, ainsi qu'avec nos pairs et nos amies.
- Dans une relation saine, la race, le genre, les capacités, l'orientation sexuelle, la culture, la langue et la religion sont respectés.
- Il existe de nombreux types de mauvais traitements, notamment les sévices physiques, sexuels et émotionnels.
- Le racisme, l'intolérance et les préjugés sont des formes de mauvais traitements émotionnels.
- La négligence des besoins fondamentaux est une autre raison pour laquelle vous pourriez avoir besoin d'aide.
- Les organismes et les systèmes peuvent aussi créer des préjudices. Ils peuvent avoir des modèles de comportement, des programmes et des politiques qui ne respectent pas les droits de certains groupes de personnes.
- De nombreuses familles sont aux prises avec des défis chroniques, comme la santé mentale, la toxicomanie et une pression financière extrême, ce qui peut les empêcher de répondre aux besoins fondamentaux de leurs enfants. Les enfants et les jeunes dans cette situation ont aussi besoin d'aide.